



PRESENTATION DE FORESTIERS PRIVES DE MEURTHE-et-MOSELLE syndicat des propriétaires forestiers

Objet :

Forestiers Privés de Meurthe-et-Moselle est un syndicat professionnel des forestiers privés. Il a pour objet la défense des intérêts économiques, moraux, sociaux, agricoles et forestiers de ses membres. Il s'intéresse à tout ce qui a trait à la gestion de la forêt et à l'exploitation des bois.

Le syndicat adhère à Forestiers Privés de France, la Fédération nationale des syndicats de forestiers privés.

Services rendus...

- **Assurance** : En adhérant au syndicat, le forestier bénéficie automatiquement d'une assurance responsabilité civile couvrant l'ensemble des forêts déclarées pour les dégâts dus au fait des arbres.
- **Ecoute et conseil** : Le syndicat répond aux questions des adhérents et donne accès au service juridique de la Fédération Nationale. Il oriente et conseille les adhérents dans le traitement de leurs problèmes.
- **Information** : Le syndicat organise des rencontres de sylviculteurs et favorise toute information concernant la forêt privée.

Partenaires...

Le syndicat collabore étroitement avec les autres organismes de la forêt privée en Meurthe-et-Moselle, notamment le CRPF Lorraine Alsace, les associations forestières, la coopérative Forêts & Bois de l'Est et les experts forestiers ...

Il se tient en relations avec les partenaires de la forêt privée : Etat, Conseil général, Chambre d'agriculture, Communes forestières et autres communes, Onf, Fédération des chasseurs.

Cordonnées :

Secrétariat Maison de la Forêt - 11, rue de la Commanderie - 54000 NANCY
Tel : 03 83 90 10 70 - Fax : 03 83 28 55 28

Bureau :

| | |
|-----------------|----------------------|
| Président | Henri Plauche Gillon |
| Vice-Présidente | Marie-Alix de Sars |
| Secrétaire | Jean-Claude Helluy |
| Trésorier | François d'Hausen |